



Yacht Club de l'Odét

Club allié du Yacht Club de France

Assemblée Générale 27 octobre 2022

Invitation au dîner

qui suivra l'Assemblée Générale

*le jeudi 27 octobre 2022
à 20 h à l'Espace Saint-Gilles*

Apéritif à 19h15

REPAS A.G. 2022

Réponse souhaitée **avant le 15 octobre 2022**

M./Mme. _____ sera accompagné (e) de _____ personnes

Participation : 40 € par personne

Montant payé :

Les personnes participant au dîner mais pas à l'assemblée générale sont attendues à partir de 19h15 pour l'apéritif.

L'inscription au repas ainsi que le règlement peuvent être effectués en ligne (<https://www.yco-voile.fr/assemblee-generale/>).